



LST Andenne - LST Condroz-Famenne-Ardennes - LST Hainaut - LST Namur
Fédération Lutttes Solidarités Travail asbl

Rue Pépin, 27 B - 5000 Namur
federation@mouvement-LST.org

tél : 081-22.15.12
www.mouvement-LST.org

IBAN : BE67 0013 3858 9387

A Monsieur André FREDERIC,
Président du Parlement de la Wallonie,

Au Bureau de la Conférence des Présidents,

A Mesdames et Messieurs les Parlementaires
wallons.

Concerne : Remerciements et suivi de la rencontre du mardi 17 octobre 2023 à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs

Au nom des militantes et militants du Mouvement Lutttes Solidarités Travail (LST), d'ATD Quart-Monde, de l'ADAS (Association de Défense des Allocataires Sociaux), du Front Commun des SDF, de "la Marche des Migrants", du Centre de médiation des Gens du Voyage et des Roms en Wallonie ainsi que des citoyens et citoyennes présents à cette occasion, nous tenons à vous remercier pour votre accueil et votre présence à cette rencontre en honneur aux victimes de la misère, le 17 octobre dernier. Au-delà de la portée hautement symbolique de ce moment, c'est pour nous une contribution aux débats démocratiques en vue d'éclairer les échanges parlementaires et les décisions politiques qui en découlent.

Votre présence, Monsieur le Président, autant que celle de plusieurs membres de l'Assemblée parlementaire, ainsi que d'autres mandataires locaux, témoignait, nous l'espérons, de votre intérêt à entendre ces paroles dont la légitimité repose dans les résistances à la misère de ceux et celles qui nous les partagent. Comme l'ont déjà souligné vos prédécesseurs à cet événement, vous nous avez accueillis par ces mots : "vous êtes ici chez-vous" ! Et pour insister encore davantage sur cette ouverture du Parlement, vous nous avez parlé de la transparence des discussions au sein de ce dernier. « On ne fait pas plus transparent », avez-vous dit. Sages paroles dans une période où de nombreux événements questionnent cet idéal. Pour nous, cette "transparence" relève des fondements légaux de toute démocratie, et nous savons que lorsqu'elle fait défaut, la démocratie est en danger. Il faut régulièrement des lanceurs d'alertes pour rappeler les dérives des Institutions qui oublient qu'elles ont un devoir de transparence. C'est en quelque sorte le « devoir de transparence » que doivent avoir les élus et décideurs.

Il en va tout autrement de la transparence imposée aux pauvres et que nous dénonçons. Cette transparence comporte deux facettes. D'une part, la transparence "cache misère", lorsque dans l'espace public par exemple, on interdit la mendicité : comme les mendiants ne sont plus là, ils n'existent plus, ils sont transparents. L'autre facette, c'est par exemple quand la plupart des allocataires sociaux doivent se plier à de nombreux contrôles, les obligeant à dévoiler une grande part de leur vie privée et à être ... transparents.

Cela se passe de manière permanente dans le cadre des multiples démarches et justifications imposées à des êtres humains, des citoyen-ne-s, avec pour seule raison leur condition sociale "de personnes réduites à la pauvreté". Cette multiple transparence ne relève pas des fondements de la démocratie, mais elle s'apparente à de la torture.

Souligner l'existence de ces deux types de transparence (« transparence qui s'impose » aux dirigeants et « transparence imposée » aux plus pauvres) et bien les distinguer prend alors toute sa pertinence dans le débat démocratique.

Ainsi, symboliquement, nous ne pouvons que regretter la limitation du nombre de ces personnages transparents à l'intérieur de la Galerie du Parlement. Décision que nous ne comprenons pas, d'autant plus que cela n'a jamais posé de problèmes les autres années. Nous reviendrons donc ensemble, personnes visibles et transparentes.

Notre présence témoigne, une fois encore, de notre volonté de dénoncer l'inacceptable et de faire en sorte que les choses changent ! Que tous ces témoignages qui vous sont partagés ne tombent pas aux oubliettes et qu'ils soient porteurs de changements et d'espérance pour aller vers une "société plus juste et qui ne laisse personne de côté"... comme il est coutume de le dire.

Cette démarche dans le Parlement de Wallonie n'est donc pas « que symbolique ». Elle constitue un pas supplémentaire de la citoyenneté active portée par les plus pauvres au quotidien dans des résistances à la misère et des solidarités trop souvent réprimées. Une citoyenneté qui s'exprime à travers des solidarités de base indispensables à la survie de plus pauvres, ou encore par l'engagement de militants dans leurs associations de défense. Nous témoignons aussi au nom de celles et ceux avec qui nous sommes en contact et qui n'osent pas se montrer par peur d'être vus, reconnus, étouffés et silencieux par trop de mépris. Notre démarche constitue un pas de plus pour sortir de la transparence.

Pour prolonger la réflexion, nous vous invitons à prendre connaissance -ou à vous replonger- dans nos réflexions consignées dans notre Cahier de revendications. Nous espérons qu'elles puissent nourrir les débats avec le point de vue singulier d'une pensée collective qui s'enracine dans des vies de résistance à la misère, et qui s'est exprimée une nouvelle fois à l'occasion de notre passage au Parlement de Wallonie ce 17 octobre 2023.

Deux remarques-suggestions encore

- Concernant l'audition de notre bande sonore : nous aimerions pouvoir présenter aux Parlementaires, dans de meilleures conditions acoustiques, le montage sonore de nos témoignages le 17 octobre 2023, ainsi que la vidéo " c'est pas humain ", réalisée à l'occasion du 17 octobre 2022.
- Concernant l'exposition des « personnages remarquables » durant les semaines qui ont précédé et celles qui ont suivi le 17 octobre 2023, des panneaux d'exposition relatifs aux personnes "remarquables" de notre Région Wallonne étaient montés devant la Dalle en mémoire des victimes de la misère.

La transparence du lieu aurait voulu que cette dalle de mémoire aux victimes de la misère reste bien visible pour toutes les personnes qui visitaient cette exposition accessible au public, témoignant ainsi du côté « remarquable » de la citoyenneté des plus pauvres.

Dans l'attente de prochaines rencontres pour construire ces dialogues indispensables à une démocratie "qui ne laisse personne sur le bord du chemin", nous vous prions de trouver en ces lignes, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre plus haute considération.

Nous restons bien évidemment à disposition pour tout éclaircissement ou questionnement de votre part.

A toutes fins utiles, voici les liens vers les documents que nous avons diffusés à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère 2023. Ces documents sont également annexés en pièces jointes.

- 17 octobre 2023 : http://www.mouvement-lst.org/2023-10-17_journee_mondiale_refus_misere.html
- Notre Cahier de revendications : http://www.mouvement-lst.org/documents/2022/2022-10-17_LST_Fede_JMRM_CahierRevendicationsDeshumanisation_Temoignage_parlement.pdf
- Nos témoignages sonores au Parlement de Wallonie : <https://youtu.be/FgJ6Hb8xygY>

Pour la Fédération Luttes Solidarités Travail,

Luc Lefebvre